

PROJET DE CENTRALE AGRIVOLTAÏQUE AU **DORAT**



SOLUTIONS DU PRÉSENT POUR UNE PLANÈTE DURABLE





L'Agrivoltaïsme par ELEMENTS, au service de l'Agriculture et de la Transition Energétique.

LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE

Nous avons dans un premier temps évalué le critère agricole du projet en rencontrant les différents exploitants et propriétaires favorables à un projet agrivoltaïque. Ensemble, nous avons identifié les terrains les plus pertinents pour ce type d'installation. **L'ensemble des terrains sélectionnés sont classés en zone agricole** dans le PLUi du Haut Limousin en Marche. Cette zone est éligible à l'accueil d'une installation agrivoltaïque.

Nous avons ensuite évalué le critère paysager en concertation avec la commune. **Un groupe de travail composé de riverains et d'élus a été constitué afin d'évaluer l'impact visuel du projet.** À la suite de plusieurs visites de terrain et échanges avec les habitants, les zones les plus proches des habitations ont été écartées pour limiter la visibilité de l'installation.

Lors d'un conseil municipal, nous avons présenté l'ensemble du projet ainsi que les travaux menés par le groupe de travail. **La commune a alors délibéré favorablement** et inscrit les terrains concernés en zone d'accélération des énergies renouvelables.

Ainsi, disposant de l'accord des exploitants, des propriétaires et de la municipalité, **nous avons lancé les études environnementales, paysagères et agricoles** afin de mieux cerner les enjeux du projet. Nous vous tiendrons régulièrement informés de son avancement par le biais de bulletins d'information, et lors de permanences organisées en mairie.

HISTORIQUE DU PROJET

Octobre 2023

Rencontre des propriétaires et exploitants.

Avril 2024

Rencontre de la Mairie et du groupe de travail des EnR du Dorat.

Juillet à novembre 2024

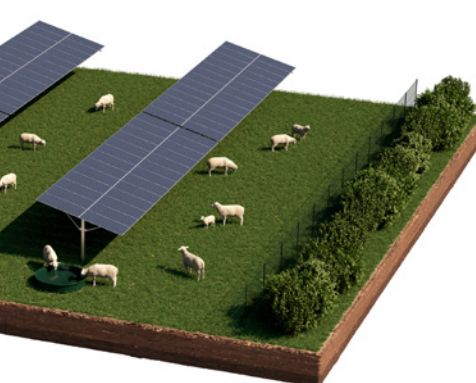
Visite et choix des terrains avec le groupe de travail.

Décembre 2024

Délibération favorable du conseil municipale pour le projet.

Mars 2025 : Lancement des études.

QU'EST-CE QUE L'AGRIVOLTAÏSME ?



L'agrivoltaïsme est une approche qui vise à **soutenir une production agricole** avec une production d'électricité solaire. Concrètement, cela consiste à installer des panneaux photovoltaïques en hauteur et de manière plus espacée afin de permettre **la poursuite, et l'amélioration de l'activité agricole** en dessous ou autour des panneaux.

Dans le cadre de ce projet nous aurons deux hauteurs de panneau différentes en fonction du type d'élevage ovin ou bovin. Ces installations peuvent, par exemple, offrir un ombrage partiel qui protège les cultures des excès de chaleur, réduire l'évaporation de l'eau ou encore améliorer le bien-être des animaux en pâturage.

L'objectif de l'agrivoltaïsme est d'**accompagner** le monde agricole **dans un contexte de changement climatique, tout en contribuant à la production d'énergie renouvelable.** Cette pratique est aujourd'hui encadrée par la loi pour garantir que la priorité reste donnée à l'activité agricole.



VISION & VALEURS

Créée en 2015, ELEMENTS est une entreprise 100% française, spécialisée dans la production d'électricité verte : éolien terrestre, photovoltaïque au sol et hydroélectricité, et engagée dans une recherche d'innovation permanente.

Le territoire et l'humain sont au cœur de nos projets.

Concrètement, ELEMENTS travaille main dans la main avec les acteurs locaux pour que ses projets répondent aux besoins du territoire. Ce partenariat de proximité et sur le long terme est au cœur de nos valeurs.

Dans l'optique de créer de la valeur ajoutée pour l'ensemble du territoire, ELEMENTS s'attache à développer des projets qui profitent au plus grand nombre.

LE DÉROULEMENT D'UN PROJET AGRIVOLTAÏQUE



UNE DÉMARCHÉ CONSTRUCTIVE

Le projet agrivoltaïque du Dorat s'inscrit dans une démarche constructive fondée sur la concertation et l'implication des acteurs du territoire : élus, associations, riverains et services de l'État.

Tout au long de l'étude, l'équipe projet d'ELEMENTS mettra en place diverses actions pour informer et échanger avec les habitants : permanences en mairie, ateliers participatifs, expositions en mairie et visites de parcs agrivoltaïques.

Cette démarche vise à garantir une intégration harmonieuse du projet dans son environnement et à prendre en compte les attentes des différentes parties prenantes.

ELEMENTS SAS : 5 rue Anatole France, 34 000 Montpellier
SIREN : 814 882 973 - Capital social : 4 999 013,25€